

EDITO

FÉVRIER, C'EST « LE » MOIS DU CARNAVAL, C'EST « LE » MOIS DE LA CHANDELEUR, C'EST « LE » MOIS DES VACANCES D'HIVER ET C'EST AUSSI « LE » MOIS QUE NOUS AVONS CHOISI POUR LANCER « LA » PAGE FACEBOOK DE L'ASMA NATIONALE.

LE CAP EST FRANCHI. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 24 ET 25 JANVIER EN A DÉCIDÉ AINSI APRÈS BIEN DES RÉFLEXIONS.

NOTAMMENT QUAND L'ACTUALITÉ NOUS RENVOIE AUX ASPECTS MARCHANDS ET À L'UTILISATION CONTROVERSÉE, QUE PEUT REVÊTIR CE PIONNIER DES RÉSEAUX SOCIAUX.

LE CAP SERA PEUT-ÊTRE FRANCHI LÀ ENCORE POUR D'AUTRES OUTILS DES RÉSEAUX SOCIAUX (INSTAGRAM, PAR EXEMPLE, OU ENCORE SNAPCHAT SI SOUVENT UTILISÉS PAR LES JEUNES OU MOINS JEUNES) ET SUR LESQUELS NOTRE RÉFLEXION EST ÉGALEMENT EN COURS.

LE PETIT  QUE VOUS CONNAISSEZ PRESQUE TOUS, FIGURERA DÉSORMAIS SUR NOS BROCHURES, NOTRE SITE, NOS MESSAGES ET PLUS GÉNÉRALEMENT SUR TOUS NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION.

VOUS ALLEZ POUVOIR SUIVRE PENDANT VOS VACANCES L'ACTUALITÉ, DANS UN PREMIER TEMPS, DES ACTIVITÉS DU SECTEUR JEUNESSE, PUIS DES SÉJOURS, À MEGÈVE PAR EXEMPLE. ET ARRIVERONT ENSUITE, TOUJOURS EN FONCTION DE L'ACTUALITÉ, L'ACTIVITÉ DES AUTRES SECTEURS, - VOYAGES, CULTURE, VOILE, COUPES SPORTIVES -, ET DES INTER-ASMA...

LES TEMPS FORTS, LES PHOTOS INSOLITES, LES ÉCHANGES... SERONT PARTAGÉS PAR CELLES ET CEUX QUI SONT DÉJÀ DES « MOZART » DES RÉSEAUX SOCIAUX, OU EN SONT PLUS OU MOINS COUTUMIERS, ET PAR CELLES ET CEUX QUI NE MANQUERONT PAS DE LE DEVENIR. CET OUTIL SERA UN MOYEN SUPPLÉMENTAIRE DE LIEN SOCIAL AVEC L'ASMA NATIONALE ET ENTRE VOUS.

EN BREF

Rappel des fichiers de routage :

À l'issue des réunions des tournées des AD, nous vous avons fait parvenir des fichiers de routage. Nous n'avons pas encore tous vos retours, n'oubliez de nous les envoyer.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y assister n'hésitez pas à vous manifester, nous vous ferons parvenir les fichiers de routage.

Pour les régions Bourgogne, Centre, Pays de Loire et Normandie : ces fichiers vous seront envoyés à l'issue de notre rencontre.

Le point sur les retraités

À l'Asma Nationale, il est important que les collègues partis à la retraite continuent de recevoir les infos de l'Asma Nationale. Alors, n'hésitez pas à leur faire part de la nécessité de se faire connaître auprès de nous : ils recevront régulièrement des infos sur leur boîte mail.



UNE PAGE FACEBOOK POUR L'ASMA NATIONALE

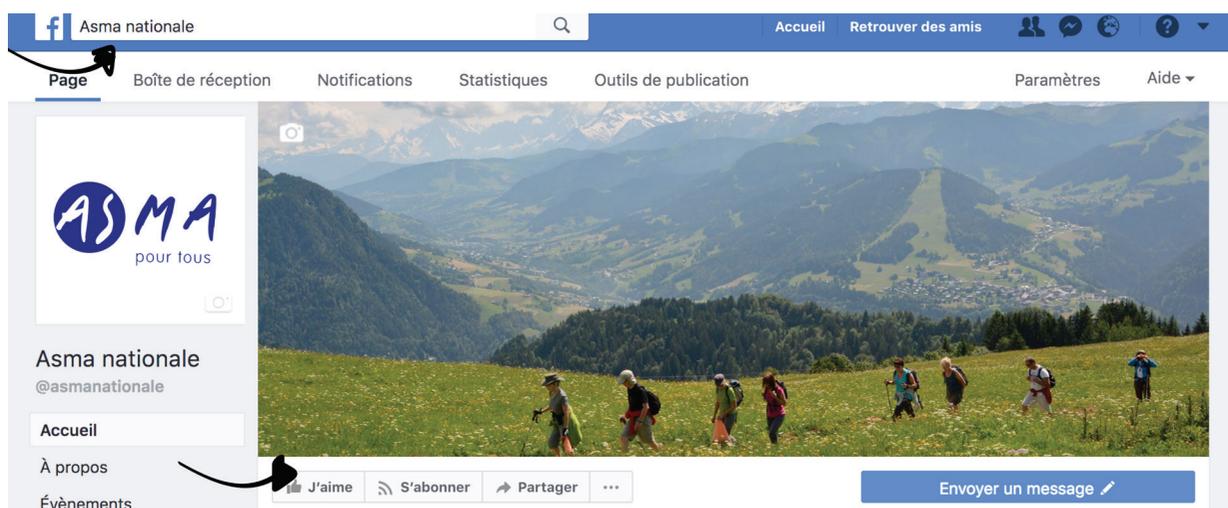


Facebook ! L'Asma a désormais sa page !

À l'heure des réseaux sociaux, impossible de résister plus longtemps à leur appel. Des infos instantanées, des photos, des vidéos et pour vous donner toujours plus envie de faire partie de l'aventure !

Notre volonté : faire connaître l'Asma au plus grand nombre des agents du ministère chargé de l'Agriculture.

Alors, rejoignez l'Asma dès maintenant sur Facebook en cliquant ici !



N'hésitez pas à « aimer » la page de l'Asma afin de suivre les actualités sur votre mur.

Beg Meil, la fin d'un partenariat

« J'ai beau tourner les pages du catalogue printemps-été 2018, je ne trouve pas Beg Meil. »
« Pourquoi Beg Meil n'est-il plus au catalogue ? » « Vous avez oublié d'inscrire Beg Meil au catalogue » ...

Ces questions, vous les avez formulées après la parution du catalogue aussi bien directement que lors de la tournée des Asma départementales toujours en cours.

Nous vous devons des explications sur cette fin du partenariat entre l'Asma Nationale et Agrocampus dont Beg Meil est l'un des centres car c'est bien de la fin d'un cycle, qui fut heureux et a laissé des souvenirs à grand nombre d'entre vous/nous, dont il s'agit.



La fin de ce partenariat a été décidée au conseil d'administration des 11 et 12 octobre 2017 par un vote majoritaire. La question se posait implicitement depuis plusieurs années. Malgré tous les efforts mis en œuvre, le taux d'occupation du centre baissait année après année et laissait peu d'espoir à ce que son budget revienne à l'équilibre.

Cette décision a été difficile à prendre. Et les avis ont été partagés. Car nous savions combien tous ceux et toutes celles, adultes comme enfants, qui avaient fréquenté le centre à un moment ou à un autre, ou gardaient le projet d'y aller pour de futures vacances, étaient attaché-e-s à ce site. On avait toujours la participation d'intervenant-e-s ayant plaisir et motivation à proposer des activités culturelles de qualité pour accompagner vos séjours, - qui artistes, peintres ou photographes ou musiciens ou du spectacle vivant ou..., qui conférenciers, qui chercheurs, comme Pierre Mollo dont le talent pour expliquer, dans son laboratoire sur le centre de Beg Meil, la naissance de la vie à partir du plancton était connu de tous...

Le regret de cette fermeture s'est en partie estompé depuis cette décision. Car d'une manière ou d'une autre ce partenariat aurait pris fin dans un délai probablement proche. Il apparaît en effet que Beg Meil est plus que convoité et destiné à un tout autre usage marchand que celui qu'il avait jusqu'alors : site de séjour de vacances familiales pour l'Asma Nationale l'été, mais aussi centre d'études du milieu et de pédagogie appliquée du ministère de l'agriculture, CEMPAMA, spécialisé notamment dans l'étude du milieu marin et les formations en aquaculture.

Grand hôtel, centre de thalasso-thérapie... les projets pourraient faire florès, bien loin du tourisme social et familial, semble-t-il. C'est en tout cas ce que nous a appris la presse locale (**cliquez-ici** pour lire l'article) le 07 novembre 2017, un mois après la rencontre préparatoire à nos débats que nous avons eue début octobre avec la direction de l'Agrocampus qui... ne nous avait rien dit à ce sujet.

QU'EST-CE QU'UNE DATE BUTOIR ?

Sur le catalogue et sur nos fiches internet vous avez l'habitude de lire :

date butoir le JJ/MM/2018.

Pourquoi cette date ?

C'est la date limite de l'envoi de votre dossier à l'Asma par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Par courriel c'est avant minuit.

Pourquoi des dates butoirs ? Parce que ça marque la fin de réception des demandes d'inscription des activités proposées dans le catalogue et parce que cela laisse 1 semaine pour préparer la commission (inscription, tri par secteur, par prestataire...)

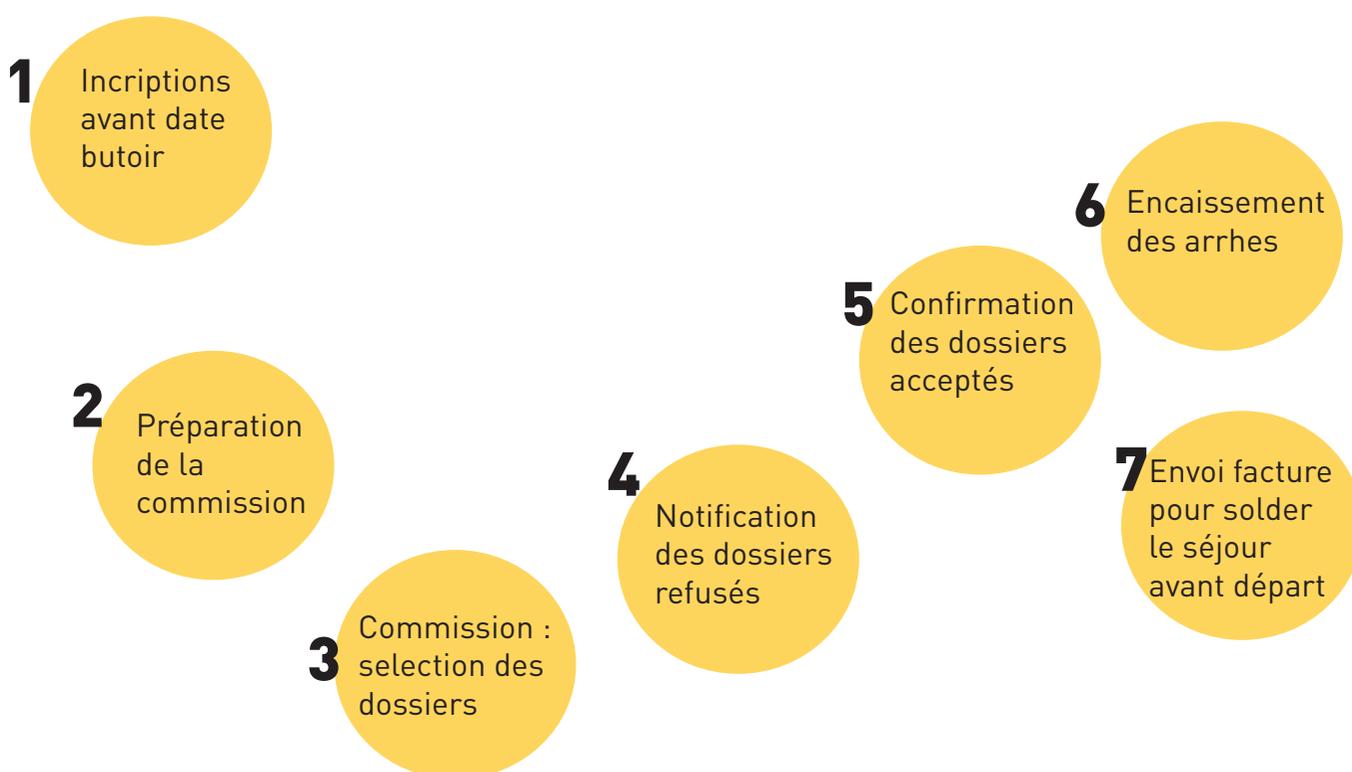
Le jour de la commission :

- priorité aux agents qui n'ont pas bénéficié de la même prestation pendant les années précédentes
- priorité aux QF les moins élevés

Sélection des dossiers

Fin de la commission : envoi en priorité des refus par la personne en charge de votre dossier de manière à ce que vous puissiez voir pour une autre proposition vers nos sites ou vers l'extérieur.

Confirmation de votre acceptation : les arrhes sont encaissées mais vous ne recevrez pas de confirmation d'encaissement du chèque d'arrhes. Vous recevrez par la suite une facture pour solder votre séjour et probablement d'autres informations (sur votre séjour ou votre colo...).



Questions/réponses

«*Les dates butoirs sont trop courtes* » : elles sont faites pour que vous vous inscriviez au plus vite et surtout pour que vous ayez une réponse rapide à votre demande.

«*Pourquoi c'est mieux de déposer le dossier en temps et en heure ?* » : Nous devons rétrocéder les réservations aux prestataires après la commission. Nous ne sommes donc plus certains d'avoir encore des places une fois ces réservations rendues.

«*La date butoir est dépassée est-ce que je peux encore m'inscrire ?* » : Oui mais appelez avant de constituer votre dossier. Une fois que la commission a placé les demandeurs, il peut rester des places et il est encore possible de s'inscrire en fonction des places disponibles et du budget des secteurs d'activités (séjours, jeunesse, culture, voile, c'est rarement vrai pour les voyages). Se rapprocher au plus vite des personnes en charge du suivi de vos demandes.

«*Je travaille au MAA, je souhaite partir avec (mes beaux parents, un-e-ami-e) en location en séjour est ce possible ?* » : Vos beaux parents, un-e-ami-e ... sont considéré-e-s comme des personnes extérieures, mais si au moment de la commission et même après, la place est libre, votre dossier sera recevable. Sur le centre de Megève, c'est possible et par ailleurs un tarif extérieur est affiché pour tous les sites.

«*Après la date butoir est ce que je peux m'inscrire à Malbuisson, Orcières, Alpes d'Huez, Megève, Mimizan, Gassin, et Puget ?* » : Oui appelez-nous, c'est l'Asma qui gère ces sites, vous aurez rapidement une réponse sur les disponibilités et nous gardons une part de budget pour que les agents du MAA occupent ces sites. Si c'est libre et si la réponse est positive vous constituerez votre dossier.

«*Nous ne sommes pas informés assez vite* » : en principe la semaine qui suit la commission, c'est à dire 8 à 10 jours après la date butoir vous devriez avoir une réponse de l'Asma. Si ce n'est pas le cas, ne pas hésiter à revenir auprès de la personne en charge de votre dossier, les numéros de téléphone et les courriels se trouvent sur le catalogue.

«*Je n'ai pas été retenu sur mon premier choix* » : nous n'avons pas pu vous retenir en fonction des critères, en fonction du manque de place, vous êtes peut être déjà parti sur ce site et donc nos critères ne permettent pas de retenir votre demande. Ne pas hésiter à demander une explication si besoin.

«*Je n'ai fait qu'un seul choix, mais y a-t-il de la place ailleurs ?* » : Vous pouvez appeler la personne en charge de votre demande elle pourra vous orienter sur d'autres possibilités.

«*Je travaille au MAA, mais je voudrais inscrire mon enfant en colo à Mimizan, mais il veut partir avec un copain-e, avec sa cousin-e.... est ce possible ?* » : Oui c'est possible, mais attention il ne faut pas attendre la dernière limite. Priorité est donnée aux enfants du MAA bien entendu.

Le mieux est bien évidemment de respecter les délais des dates butoirs c'est l'assurance que votre dossier aura une réponse 8 à 10 jours après la date butoir.

Après, ne pas hésiter à prendre contact, pour toutes vos questions et interrogations.

Coupes Sportives 2018

Il reste encore quelques places disponibles pour les coupes sportives 2018 dans les sports suivants :

Pétanque et handball : AD du Finistère (29), du 01 au 03 juin.

Tennis de table (deux places disponibles) : AD du Doubs (25), du 22 au 24 juin.

Échecs : AD de Corrèze (19), du 15 au 17 juin.

Les dossiers d'inscription avec les conditions d'inscription pour toutes les coupes sportives 2018 sont disponibles sur le site de l'Asma : www.asma-nationale.fr

Allez dans « Culture/sports » puis « Sports et voiles » et « Coupes sportives ».



ATTENTION

- 1) La date limite d'inscription est le **09 mars 2018**
- 2) Si le nombre d'inscrits est important, nous organiserons un tirage au sort
- 3) Vous devez faire valider votre dossier par le président de votre Asma départementale.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable sports :

Vincent SALICHON

vincent.salichon@educagri.fr

@genda

06 mars : commission secours et commission Prêts et aides
13 et 14 mars : commission voyages
15 mars : commission sports
19 et 20 mars : vérification des comptes Asma Nationale
21 mars : bureau de l'Asma Nationale
22 mars : grève de la fonction publique
23 mars : réunion sur la politique salariale à l'Asma Nationale
27-28 mars : commission jeunesse
29 mars : commission séjours

Tournée des AD

Tournée des AD Pays de la Loire le 13 mars
Tournée des AD Centre le 14 mars
Tournée des AD Normandie le 16 mars

@ consulter...

Les fiches des programmes Voile sont en ligne.

@ prendre en compte...



Attention : changement de programme pour le voyage en Afrique du Sud !

La compagnie aérienne AIR SEYCHELLES à compter du 24 avril n'assurera plus ses vols au départ de PARIS / SEYCHELLES. De ce fait, l'agence de voyages ne peut plus proposer la prestation aux Seychelles comme initialement annoncé.

Le programme a donc été modifié et adapté. Vous pouvez le consulter en ligne [en cliquant ici](#).

Plus d'infos sur le site internet de l'Asma Nationale

Christine Czuby
au 01 49 55 47 28 ou lui envoyer un mail à christine.czuby@agriculture.gouv.fr